

053-200083392-20231127-S07-CC-176-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Mise en ligne : 08-12-23

Avenant n°1 mandat Parc Grand Ouest - Dépenses prévisionnelles au 31.07.2023

Mandat signé		Avenant n°1 mandat	Différence	
Nature prestation	€ HT	€ HT	€ HT	Commentaires
Contrat SCE/Parmenion	351 571,60 €	390 685,00 €	39 113,40 €	Ajout révisions
assistance juridique	10 000,00 €	5 000,00 €	-5 000,00 €	Revu à la baisse avec les dépenses réelles
géomètre	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	
concertation, communication	20 000,00 €	10 000,00 €	-10 000,00 €	Revu à la baisse avec les dépenses réelles
procédure d'aménagement (ZAC)	40 000,00 €	20 000,00 €	-20 000,00 €	Revu à la baisse en prévision des dépenses réelles
études de compensation agricole	4 000,00 €	14 375,00 €	10 375,00 €	Ajustement coût réel
études de marché	10 000,00 €	42 600,00 €	32 600,00 €	Ajustement coût réel étude de positionnement - Modification de la commande
frais divers (tirages, consultations...)	5 000,00 €	4 000,00 €	-1 000,00 €	Revu à la baisse avec les dépenses réelles
Etudes techniques diverses		23 178,01 €	23 178,01 €	Nécessité d'études techniques complémentaires (géotechniques, perméabilité, air ...)
Etude optimisation de la densité de construction		26 460,00 €	26 460,00 €	Nouvelle commande obligatoire avec la loi Climat et Résilience
total	465 571,60 €	561 298,01 €	95 726,41 €	